

## Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Bilan de la concertation préalable

**M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur :** Dans le cadre de l'élaboration du PLU, les modalités de concertation ont été définies par délibération du Conseil Municipal lors de la séance du 27 septembre 2001. Le déroulement de la procédure nécessite de dresser un bilan de cette concertation.

Un registre de concertation a été ouvert afin de recueillir les observations du public dès l'affichage de la délibération de « mise en révision générale du POS et élaboration du Plan Local d'Urbanisme » et des mesures de publicité qui l'ont accompagnée.

La méthode retenue s'est appuyée notamment sur les conseils de quartiers. Lors du renouvellement de ceux-ci, à partir de l'automne 2001, les réunions publiques organisées avec la population ont souligné les enjeux attachés au PLU.

Après une première réunion de présentation générale à l'ensemble des co-présidents et responsables de commission des conseils de quartier, en juillet 2002, des rencontres ont été organisées sur des thèmes généraux concernant l'ensemble du territoire communal afin de débattre des grands enjeux de l'organisation du territoire municipal.

Les 13 conseils de quartiers ont été rassemblés en 4 groupes. Cette première phase de réunions s'est déroulée à l'automne 2002. Les conseils de quartiers ont alors été destinataires de documents d'aide à la réflexion. Les conseils de quartiers ont été invités à apporter des contributions écrites.

Dans une deuxième phase, qui s'est déroulée de mai à juillet 2003, les conseils de quartiers regroupés ont restitué leurs travaux et proposé leur contribution à la discussion.

En parallèle, des études thématiques ont été engagées par les services afin d'enrichir la réflexion :

- étude d'urbanisme du quartier des Chaprais - GALLI/BLONDELLE
- étude urbaine et patrimoniale des premiers quartiers d'extension bisontins – GALLI
- « Anciens villages et hameaux de banlieues - Saint-Ferjeux - Bregille – Velotte - Palente - Saint-Claude » - GALLI
- « Requalification du Boulevard Nord - une fenêtre sur la Ville » - THIOUET- MONSENEGO/ FOUCAULT
- étude d'urbanisme du quartier de Saint-Claude - QUIROT/VICHARD
- étude d'urbanisme du quartier des Vaîtes - SERALP/EST INGENIERIE
- étude d'environnement - Cabinet REILE
- étude paysagère - Cabinet GASTEL.

Les éléments et les conclusions de ces différentes études ont fait l'objet de communications diverses au cours de réunions spécifiques par secteurs. Une réunion globale de présentation des études, ayant éclairé la définition du futur PLU et de ses premières orientations et faisant suite aux contributions des conseils de quartier, a eu lieu le 14 juin 2004 avec l'ensemble des 13 quartiers (un compte rendu et une compilation des contributions ont été envoyés à tous les conseils de quartiers).

Dans un deuxième temps, la Ville a élaboré son PADD qui a fait l'objet d'un débat au Conseil Municipal en novembre 2004. La plaquette de présentation du PADD a été diffusée avec le BVV de décembre 2004 et a été distribuée à l'ensemble de la population, par dépôt dans tous les foyers (65 300).

Durant toute l'année 2005 et ce jusqu'à aujourd'hui, de nombreuses réunions relatives à l'état d'avancement du projet de PLU ont eu lieu avec les conseils de quartier désireux de compléter leur contribution.

A partir de cette date, une première exposition sur les orientations du PADD s'est tenue dans les locaux de la Direction Urbanisme avec maintien du registre ouvert au public.

Le troisième temps fort de la concertation a été constitué par l'organisation d'une exposition sur le projet de PLU organisée de la manière suivante :

⇒ exposition fixe Place Pasteur du 8 juin au 13 juillet 2005, inaugurée le samedi 11 juin 2005 en présence des élus de la Ville et de la presse, avec des permanences assurées les lundis, mercredis, vendredis et samedis, pour recueillir les observations des visiteurs ; les personnes qui s'étaient manifestées par courrier auparavant ont été personnellement invitées à cette exposition par courrier (360 personnes),

⇒ exposition itinérante dans un bus spécialement aménagé sur 17 points de rendez-vous d'une demi-journée chacun dans les quartiers avec un accueil et un registre.

Simultanément à l'ouverture de l'exposition, un dépliant présentant les éléments majeurs du projet a été diffusé à l'ensemble de la population, par dépôt dans chaque foyer à 65 300 exemplaires.

Les observations qui ont été transmises par la population peuvent être classées en différentes catégories qui ont conduit à un approfondissement du questionnement :

⇒ les registres mis à disposition au cours des différentes phases ont permis de recueillir environ 110 observations,

⇒ outre les 360 courriers reçus avant l'exposition, 145 courriers ont été reçus à la suite de celle-ci et ont tous fait l'objet d'une réponse personnalisée :

→ 3 % traitant de sujets généraux et notamment du souci de préserver l'identité de la Ville,

→ 4 % concernant des demandes ponctuelles,

→ 10 % relatives à des opérations de constructions sectorielles ou des dispositions réglementaires de secteur,

→ 23 % relatives à des projets d'aménagement de secteur notamment les Vaîtes,

→ 60 % concernent les demandes de particuliers pour des propriétés privées (délimitation de zone, déclassement, ...).

De plus une cinquantaine de rencontres ont été organisées soit avec l'Adjoint à l'urbanisme, soit avec la Direction Urbanisme et Habitat :

◇ une trentaine concernant le projet des Vaîtes,

◇ deux pour le secteur des Cras Rougeot,

◇ le reste pour des cas particuliers.

Ce processus de concertation long et approfondi a permis d'enrichir le projet et de l'affiner.

◇ les périmètres des zones constructibles ont été précisés par exemple dans les secteurs des Graviers Blancs, de Charmarin, des Prés-de-Vaux,

◇ les périmètres des «zones à projets» ont été ajustés et l'emprise des Emplacements Réservés affinée dans le secteur des Vaïtes, par exemple.

◇ d'autres secteurs ont par contre été confirmés dans la vocation agricole dans l'objectif de préservation de la structure verte et de l'organisation du développement ; il s'agit du secteur des Cras Rougeot, de la Chapelle des Buis, des Torcols, notamment,

◇ l'analyse précise de l'état des viabilités réseaux et voirie a permis de définir une clarification nuancée des zones d'urbanisation futures :

- à urbaniser «stricte» quand la viabilité est insuffisante,
- à urbaniser «alternative» quand la viabilité existe.

Par ailleurs, quelques réunions se sont tenues à la demande des associations souhaitant avoir des informations sur le projet de PLU ou sur d'autres projets d'urbanisme.

Le présent bilan met fin à cette période fructueuse d'échanges.

Le PLU va à présent être arrêté par le Conseil Municipal et sera soumis à l'enquête publique après avis des personnes publiques associées dans le courant de l'automne prochain.

Le Conseil Municipal est invité à tirer le bilan de la concertation.

**Ce rapport a fait l'objet d'une discussion incluse dans le débat sur le point suivant de l'ordre du jour «Plan Local d'Urbanisme - Arrêt du projet».**

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre : groupe UMP-MPF), décide de prendre acte de ce bilan.

*Récépissé préfectoral du 13 juillet 2006.*